

sont pas tout à fait parlementaires, et qui pourraient provoquer une motion de la part de mon honorable ami. C'est pourquoi, j'ai demandé une copie de la lettre révisée d'après le langage parlementaire.

SUBSIDES.

La chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

Havres et rivières, Ontario. Construction du havre de Port-Arthur, et dragage de la rivière Kaministiquia..... \$65,000

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'honorable ministre des travaux publics peut-il nous dire quel a été le coût total du havre de Port-Arthur ?

Sir HECTOR LANGEVIN : La dépense totale faite dans le havre de Port-Arthur, depuis le 1er juillet 1884, lorsque les travaux ont été commencés, jusqu'au 21 décembre 1889, a été de \$381,000; pour travaux additionnels, depuis le 21 décembre 1889 jusqu'au mois de juin 1890, la dépense sera de \$27,000. Le crédit demandé dans les estimations ordinaires pour la partie du brise-lames à construire, en 1890-91, y compris la surintendance, est de \$40,000. La somme additionnelle requise pour protéger la base du brise-lames, et empêcher l'érosion du fond, est de \$35,000. La totalité du coût probable de ces travaux, y compris une somme de \$387 pour les dépenses imprévues, est de \$483,000, somme qui est maintenant demandée. Pour cette dépense, nous aurons probablement le meilleur et le plus sûr des havres qui se trouvent sur les grands lacs.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Quelle est la longueur du brise-lames ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Toutes les informations se trouvent dans le rapport général du ministre des travaux publics.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : D'après ce que je vois, l'honorable ministre a seulement achevé la construction de deux jetées extérieures. Ces jetées ne sont pas capables, bien que ce soient des travaux très importants, d'abriter un grand nombre de navires. J'ignore le nombre de vaisseaux que ce brise-lames pourra abriter et quelle sera sa longueur; mais les jetées ne pourront en recevoir un grand nombre. L'honorable ministre connaît-il la profondeur de l'eau ?

Sir HECTOR LANGEVIN : La profondeur est de 18 pieds, à l'eau basse, à l'ouverture du centre. A l'ouverture du nord-est, dont la largeur est de 250 pieds entre l'extrémité du brise-lames et le quai de l'élevateur du chemin de fer canadien du Pacifique, la profondeur est de 17 pieds. Lorsque nous aurons achevé la construction des 1,500 pieds, maintenant en voie de construction, la profondeur sera de 17 pieds à l'extrémité occidentale, et nous aurons tout l'espace désirable pour donner passage aux steamers et autres vaisseaux.

L'honorable député trouvera toutes les informations dans le rapport général de mon ministère, rapport qui est beaucoup plus complet que les rapports des deux années précédentes.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'honorable député s'est-il assuré qu'il y aurait un bassin d'une assez grande étendue entre les deux jetées ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Oui.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Quelle est la profondeur de l'eau dans ce bassin ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Dix-sept pieds, d'après ce que je puis voir.

M. JONES (Halifax) : L'honorable ministre des travaux publics a déclaré que le dernier rapport de son ministère est plus complet que celui de l'année précédente. J'ai fait remarquer, l'année dernière, que les rapports du ministère des travaux publics manquaient de beaucoup de détails, et qu'il était difficile d'obtenir une idée approximative de la somme d'argent dépensée sur les divers travaux publics. L'honorable ministre des travaux publics me promet qu'à l'avenir ses rapports seraient plus détaillés. Bien que le rapport de la présente année soit beaucoup plus long, il n'est pas, selon moi, meilleur que ses devanciers. Ce que nous devrions avoir dans chaque cas, est la première estimation, le montant total du coût de l'entreprise, la somme totale dépensée, la somme additionnelle requise, le nom de l'entrepreneur et la date à laquelle l'entreprise sera terminée. Il est tout à fait impossible d'obtenir des rapports des années précédentes, les informations que l'honorable ministre pourrait nous procurer sous cette forme sommaire. Nous aurions, de cette manière, en peu de mots, un exposé de toute la question, et l'honorable ministre serait dispensé de l'obligation de donner un grand nombre d'explications.

Sir HECTOR LANGEVIN : L'honorable député a peut-être raison; il serait, peut-être, en effet préférable qu'il y eût dans chaque rapport un résumé de ce que contiennent les rapports précédents, ce qui permettrait de voir le tout dans un seul coup d'œil. Naturellement, étant le chef du ministère des travaux publics, et connaissant ce qui a été publié dans les rapports précédents, j'ai cru—et mes subalternes ont cru, comme moi—que le renvoi aux rapports précédents pourrait suffire; mais je vois que les honorables députés qui n'ont pas une connaissance de tous les faits, ne perdraient pas autant de temps et ne s'imposeraient pas autant de travail pour les connaître, si tous ces faits étaient condensés dans un seul rapport, ce qui dispenserait de consulter les rapports précédents. Je verrai à ce que cela soit fait.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Pour ce qui regarde le dragage de la rivière Kaministiquia, soit \$25,000, l'honorable ministre voudrait-il nous dire quelle est la profondeur de l'eau obtenue au moyen du dragage ?

Sir JOHN A. MACDONALD : J'attirerai l'attention de l'honorable député sur les pages 103 et 104 de l'annexe du rapport du ministère des travaux publics. On n'y trouve pas la profondeur; mais il y est dit :

En 1886, le dragage a été commencé dans la rivière et a été continué d'année en année, de sorte que les plus grands steamers peuvent maintenant atteindre, sans difficulté, les éleveurs du Fort William.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Les plus gros steamers tirent probablement de 17 à 18 pieds d'eau.

Sir JOHN A. MACDONALD : Les plus gros steamers sur les lacs sont, je crois, ceux de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.

Sir HECTOR LANGEVIN : Le montant demandé est pour s'assurer une profondeur de 18